

REPUBLIQUE FRANCAISE

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE
LARDIER et VALENÇA**

Département des
HAUTES-ALPES
Nombre de Conseillers :
En exercice : 8
Présents : 6
Votants : 6

DELIBERATION N° 44-2018

Séance du 13 NOVEMBRE 2018



L'an deux mille dix-huit le mardi 13 novembre à 18h, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué le 6 novembre s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur Rémi COSTORIER, Maire.

Présents: M. COSTORIER Rémi. M. NOMIUS Jean-Pierre, M. ROBERT Joël, Mme STEFANI Noëlle, Mme BLANC Danielle, M. MEYSSONNIER Gérard.

Absents excusés : Pierre POUILLARD

Absent non excusé : M. FAURE Jean Claude

Secrétaire de séance : M. Gérard MEYSSONNIER

Objet : convention entre IT05 et la commune de Lardier et Valença relative à l'eau potable

Le Maire rappelle que la commune a fait appel à IT05 pour une mission d'assistance à la maîtrise d'ouvrage relative à l'interconnexion de réseau d'eau potable depuis la commune de Vitrolles. Cette assistance porte sur la rédaction du dossier de consultation, la mise en ligne de la publicité et la proposition d'analyse des offres. Le montant de cette prestation est de 1511 € TTC. Le Maire propose aux membres du conseil municipal d'accepter cette convention et de l'autoriser à signer celle-ci.

Après avoir entendu l'exposé de son Maire et en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des présents :

- **Accepte** la convention avec IT05 relative à l'eau potable
- **Autorise le Maire** à signer cette convention et toutes autres pièces concernant cette affaire.

Fait et délibéré à Lardier et Valença le 13.11.2018

Le Maire
Rémi COSTORIER

